



*EHPAD Elisabeth de Surville*

# Synthèse Projet d'établissement 2020 – 2024



Ce projet d'établissement est le premier depuis la fusion de la Fondation Bon Sauveur de Saint-Lô et de la Fondation Bon Sauveur de Picauville. La Fondation est ainsi devenue « Fondation Bon Sauveur de la Manche » à compter du 1er janvier 2017.

### EHPAD Elisabeth de Surville

#### 137 places :

124 places en hébergement permanent  
+ 4 places d'accueil temporaire  
+ 9 places d'accueil de jour  
28 places en PASA pour des personnes présentant une évolution démentielle de type Alzheimer

Et une plateforme d'accompagnement et de répit

## L'histoire de l'établissement

L'EHPAD Elisabeth de Surville se caractérise par une implantation sur 2 sites géographiques. Le site de Picauville existe depuis 1975. Le site de Martinvast ouvrira ses portes en 2007. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'EHPAD intègre la Direction des Affaires Médico-Sociales de la Fondation Bon Sauveur de la Manche.

## Les missions

### ✦ Répondre aux préoccupations du grand âge et de la dépendance :

- Accueillir, accompagner et prendre soin en établissement.
- Proposer sur le territoire un dispositif d'accompagnement diversifié.

## Le public

La politique de maintien à domicile des personnes âgées présentant une perte d'autonomie a entraîné une modification du profil des personnes accueillies. Les nouveaux entrants présentent une dépendance plus accentuée, à laquelle s'ajoutent des pathologies somatiques intriquées.

Ainsi plusieurs enjeux se dessinent pour l'EHPAD Elisabeth de Surville :

- Adapter les compétences des professionnels aux besoins et attentes des personnes accueillies.
- Mutualiser, travailler en réseau et partager des compétences avec les partenaires du territoire.
- Valoriser les métiers du grand âge tout en prévenant l'usure professionnelle.
- Apporter des réponses adaptées à tous les usagers.

## L'organisation interne

### ✦ Modalités d'admission

---

**Traitement de la demande d'admission :** Les demandes sont adressées sur une plateforme dématérialisée « Viatrajectoire ». Une commission d'étude des demandes d'admission est organisée plusieurs fois par an.

**Visite de pré-admission :** Le premier accueil joue souvent un rôle déterminant dans la future intégration de la personne au sein de la structure et dans les futures relations avec l'entourage de la personne.

**L'admission :** Un entretien infirmier permet de recueillir les habitudes de vie de la personne. Le jour de l'entrée, le logement et les locaux de vie collective sont présentés. Au moment du repas, les personnes placées autour de sa table lui sont présentées. Au cours des premiers jours, le référent professionnel se présente à la personne et à son entourage. Il leur explique sa mission.

### ✦ Projet de soins

---

Plusieurs groupes de travail ont mené des réflexions pour aboutir à la présentation des actions mises en œuvre et celles à améliorer concernant les thématiques suivantes :

- **L'organisation des soins** qui sont planifiés si possible selon les habitudes de vie et le rythme des personnes.
- **La continuité des soins** : démarche holistique, qualité des transmissions, intervenants pluridisciplinaires.
- **Le circuit du médicament** : La lutte contre l'iatrogénie médicamenteuse est un enjeu majeur de santé publique. La dispensation est assurée par la PUI. La préparation dans les piluliers et l'administration des médicaments sont assurés majoritairement par les infirmiers.
- **Prévention des chutes** : Les conséquences d'une chute peuvent être particulièrement délétères. La prévention consiste en la recherche de solutions pour limiter le risque d'une nouvelle chute.

- **Maintien de l'autonomie** : La prévention de la perte d'autonomie et le maintien des capacités sont prioritaires. Les personnes sont valorisées dans leurs capacités et leurs potentialités, en les encourageant à faire par elles-mêmes.
- **L'alimentation et la lutte contre la dénutrition** : L'alimentation doit être appréhendée comme un soin. Ainsi la lutte contre la dénutrition et contre la déshydratation sont fatalement des points de vigilance primordiaux en EHPAD.
- **Prise en compte de la douleur** : L'établissement fait régulièrement appel à l'HAD pour leur expertise.
- **Prévention et prise en charge des escarres** : L'ergothérapeute apporte son expertise dans l'installation au lit et/ou au fauteuil pour lutter contre l'apparition d'escarres.
- **Prévention des troubles sensoriels** : Les troubles sensoriels affectant l'alimentation, la marche, la vue et l'audition apparaissent avec l'avancée en âge et peuvent entraîner une perte d'autonomie.
- **Analyse et maîtrise du risque infectieux** : Le SAM intervient en soutien avec une référente qualité et une hygiéniste.
- **Soins Palliatifs et fin de vie** : A chaque entretien de pré-admission la notion de directives anticipées est abordée. Le soutien de l'HAD permet aussi de déterminer à partir de quel moment des soins palliatifs sont mis en place.
- **Prise en charge de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées** : Le projet de soins intègre et coordonne l'accompagnement des personnes à travers la plateforme de répit, l'accueil de jour, l'hébergement et le PASA.
- **Personnes handicapées vieillissantes** : nous questionnons la possibilité d'élargir l'accueil aux personnes handicapées vieillissantes et plus particulièrement les personnes vieillissantes souffrant de troubles psychiatriques.

#### ✦ **Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)**

Le Projet d'Accompagnement Personnalisé conditionne l'intervention des proches, des partenaires extérieurs et des professionnels de l'EHPAD dans la qualité de vie de la personne accueillie.

#### ✦ **Projet d'animation**

Les temps d'animation ont pour finalité de maintenir une vie sociale et culturelle. Il ne s'agit pas uniquement de proposer des activités occupationnelles mais aussi relationnelles pour créer du lien social.

#### ✦ **Accueil de jour**

L'accueil de jour vise à aider et soulager temporairement les aidants naturels, en accueillant les personnes aidées sur une ou plusieurs journées de la semaine. Il permet aussi de se familiariser avec la vie en institution. L'accueil de jour, c'est aussi un lieu de rencontre, d'échanges et d'écoute pour les proches.

#### ✦ **Accueil en hébergement temporaire**

Il permet aux aidants naturels de bénéficier de repos.

#### ✦ **Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)**

Sont éligibles aux PASA de 14 places, les personnes hébergées ayant une maladie d'Alzheimer ou apparentée. Les objectifs des activités collectives et individuelles sont le maintien des liens sociaux, la mobilisation des capacités résiduelles des personnes tant physiques que psychiques, la prévention de la perte d'autonomie...

#### ✦ **Secteur protégé**

Dans cette unité, de 23 places en hébergement permanent et 1 place en hébergement temporaire, les personnes accompagnées peuvent présenter des troubles de l'orientation temporo-spatiale évolués et/ou des troubles du comportement perturbateurs.

#### ✦ **Plateforme de répit et de soutien aux aidants**

La plateforme a vocation à permettre du répit aux aidants soutenant un proche en perte d'autonomie, une personne atteinte de maladie neurodégénérative ou handicapée vieillissante.

## L'ancrage des activités dans le territoire : partenariats et ouverture

Être ancré dans le territoire signifie contribuer au décloisonnement entre le secteur médico-social, sanitaire et social, s'interroger sur ses pratiques, son mode fonctionnement, mais aussi donner de la visibilité à notre établissement et à notre plateforme de répit afin de favoriser les opportunités.

- **Acteurs du pilotage de la politique territoriale** : ARS, CD, GHT, MAIA, CLIC, SAG, RSVA.
- **Partenaires locaux** : Ecoles et instituts de formation, missions locales, Pôle Emploi, Hôpitaux/Cliniques/HAD, EHPAD.
- **Intervenants libéraux et fournisseurs** : médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes, podologues, pédicures, laboratoire, coiffeur, esthéticienne, GCSMS, ...
- **Acteurs du maintien à domicile** : ESA, PTA, associations d'usagers, réseaux spécifiques, CARSAT...

## Les principes d'intervention

Les principes d'intervention qui guident notre action auprès des personnes accueillies sont issus d'une part de la charte des droits et des libertés de la personne accueillie et d'autre part de la charte du bien-être de la personne accueillie.

### ✦ Liberté et sécurité

---

La privation de liberté au nom de la sécurité peut prendre diverses formes : contention, secteur protégé...

La réflexion autour du paradoxe que peut représenter le respect de la liberté et la sécurité doit prendre en compte l'évaluation des bénéfices/risques notamment en ce qui concerne la contention, l'orientation vers le secteur protégé, la surveillance la nuit, l'alimentation ou le respect du refus de soins.

### ✦ Personnalisation et vie collective

---

La mise en œuvre du respect des habitudes de vie des personnes peut rentrer en conflit avec les contraintes institutionnelles. Sans devoir répondre obligatoirement à toutes les demandes, l'équipe doit s'interroger sur les ressources internes et externes pour tenter de satisfaire la demande formulée.

### ✦ Respect des droits

---

Le respect des droits, s'il semble évident pour chacun, demande de réfléchir aux modalités de leurs exercices notamment pour ce qui est de la citoyenneté, du droit à l'intimité, à la sexualité ou de la laïcité.

## Les professionnels et compétences mobilisées

### ✦ Les professionnels

---

L'équipe est composée de personnes aux qualifications diverses.

- **Vie Quotidienne** : Aides-Soignants, Accompagnants Educatifs et Sociaux, Agents de soins, Animatrices, ASG.
- **Médical et Paramédical** : Infirmiers, Ergothérapeute, Psychologue, Médecin coordonnateur.
- **Logistique** : Agent de Service Logistique.
- **Administratif** : Secrétaire, Assistante Sociale coordinatrice, Infirmières coordinatrice, Cadre, Directrice.

Les missions de chaque qualification sont décrites dans les fiches de poste. Le projet d'établissement décrit les modalités d'évaluation, de formation, de planification du travail et de recrutement.

### ✦ Les fonctions de soutien

---

Les fonctions de soutien ont pour mission d'appuyer les établissements et services de la FBSM dans la réalisation de leurs missions respectives :

- Service RH
- Services Economiques
- Service DIM
- SAM
- Service Communication
- Services Techniques
- Service Juridique
- Système d'Information
- Service Financier

## Les objectifs d'évolution, de progression et de développement

Ce projet d'établissement répond à deux questions : Vers quoi voulons-nous tendre ? Comment y parvenir ? 18 objectifs ont été définis pour y répondre.

### ✦ Proposer sur le territoire un dispositif d'accompagnement diversifié

L'EHPAD a pour vocation de proposer une palette de prestations apportant une réponse territorialisée et coordonnée correspondant aux besoins de soins et d'accompagnement des personnes âgées.

Améliorer le dispositif plateforme de répit

- Mettre en place des questionnaires de satisfaction.
- Communiquer sur les motifs de fin d'accompagnement.
- Améliorer le formalisme des objectifs d'accompagnement pour les personnes aidées.
- Rédiger des PAP pour chaque personne aidante.
- Développer les outils de traçabilité.
- Actualiser et référencer les documents administratifs.

Améliorer le dispositif PASA

- Améliorer les échanges interprofessionnels.
- Evaluer les activités du PASA.
- Améliorer les modalités de réalisation des évaluations NPI-ES .
- Retravailler les documents d'information fournis lors de l'admission.
- Mener une réflexion quant à l'aménagement du patio de Martinvast.

Améliorer l'accompagnement en accueil de jour

- Améliorer le début et la fin d'accompagnement en accueil de jour.
- Améliorer les échanges avec les familles.
- Améliorer l'identification des besoins des personnes accueillies.
- Evaluer les activités de l'accueil de jour.
- Mener une réflexion sur le nombre de places des 2 accueils de jour.

Améliorer la prise en charge de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées

- Mettre en place des groupes de paroles.
- Mener une réflexion sur les modalités d'accueil des personnes désorientées.
- Mener une réflexion sur les formations dispensées sur la thématique des démences.

Mener une réflexion sur les modalités d'accompagnement de personnes handicapées vieillissantes

- Organiser des réunions pour réfléchir aux modalités d'accompagnement de ce public.
- Mener une réflexion pour améliorer la coordination et l'efficacité des échanges avec les services orientant des demandes d'admission en ehpad.
- Mettre en place des synthèses semestrielles spécifiques pour ce public.

### ✦ Réévaluer et adapter nos actions pour accueillir, accompagner et prendre soin

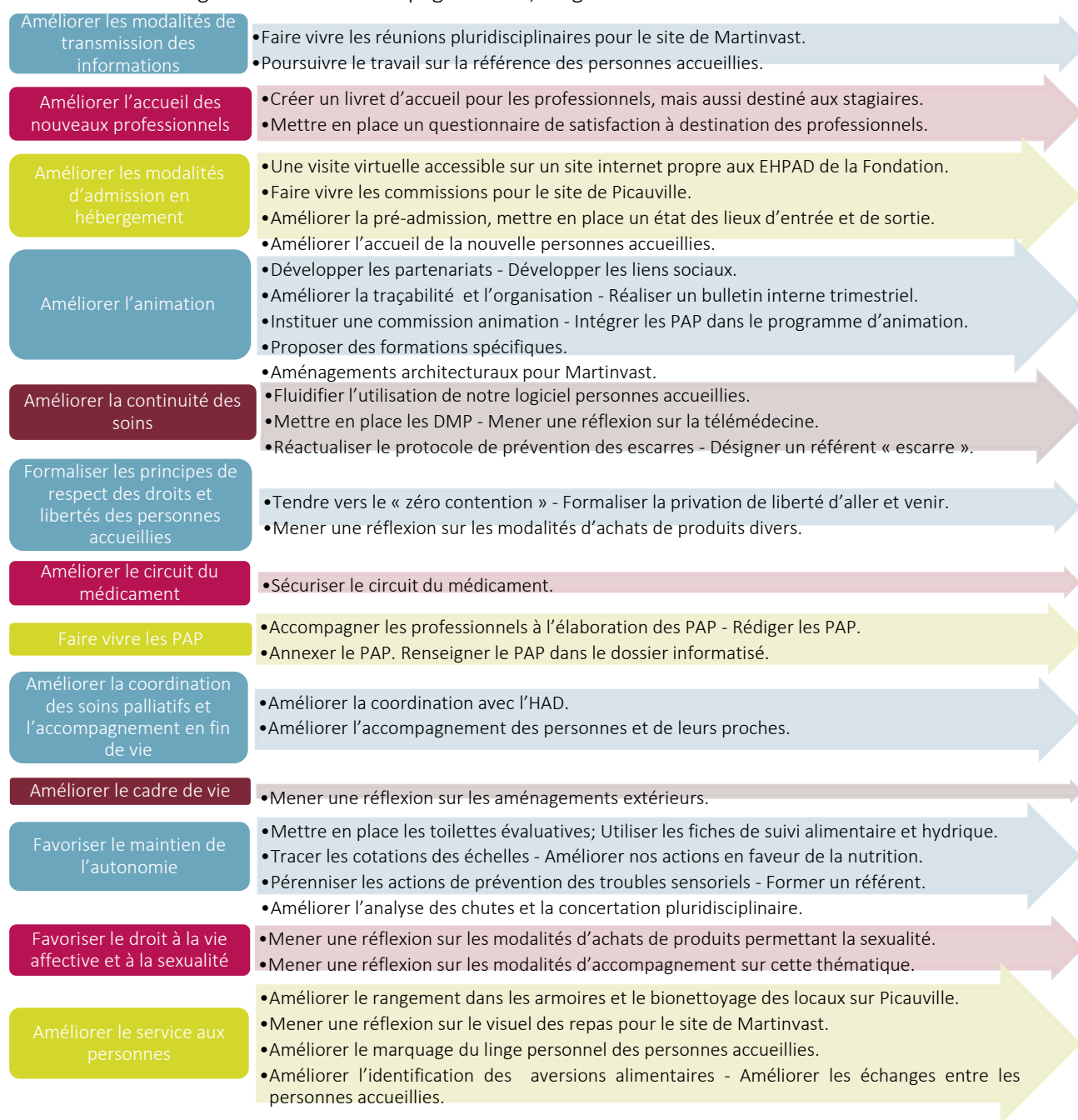
L'hétérogénéité des profils viennent réinterroger les modalités d'accompagnement proposé aux personnes accueillies sur l'EHPAD :

- Des accompagnements de fin de vie plus nombreux.
- Une grande hétérogénéité des âges avec des besoins et attentes différents de la part des personnes accompagnées, mais également de la part de leur entourage.
- Une cohabitation de personnes ayant des profils très hétérogènes : dépendance physique versus altération des fonctions cognitives versus troubles psychiatriques.

Plus largement, cette problématique constitue un enjeu à relever pour notre établissement.



Ce phénomène nécessite une réflexion approfondie et engendre naturellement des réajustements que ce soit en matière d'organisation des accompagnements, de gestion des ressources humaines et de formation.



	Nom – Prénom	Fonction	Validation électronique Date
<b>Rédaction</b>	DALE-BLOUET Magalie	Directrice EHPAD	12/07/2021
<b>Approbation technique</b>	COUPEY Frédérique	Coordinatrice Qualité des Etablissements Médico-Sociaux	13/07/2021
<b>Validation</b>	LEBRUN Isabelle	Directrice des Départements Médico-Sociaux	23/07/2021
	BERTRAND Xavier	Directeur Général	23/12/2021